

223C0882  
FR001400BWW7-FS0468

14 juin 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 juin 2023, la société Briarwood Chase Management LLC<sup>1</sup> (c/o Cogency Global Inc. 850 New Burton Road Suite 201, Dover, DE 19904, Delaware Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 juin 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS et détenir, pour le compte desdits fonds, 42 186 874 actions TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS représentant autant de droits de vote, soit 1,65% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS<sup>3</sup>.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir :

- 1 099 565 bons de souscription d'actions (« BSA ») TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS exerçables à tout moment à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 et jusqu'à l'expiration d'une période de quatre mois suivant le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et donnant droit à autant d'actions TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS, au prix unitaire de 0,01 € ; et
- 29 559 417 obligations convertibles en actions, convertibles en 147 797 085 actions TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS à émettre, d'échéance le 31 juillet 2026.

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Aalap Mahadevia, lequel a précisé ne détenir aucune action TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS à titre personnel.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 551 182 270 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF le 2 mai 2023 sous le n°23-139, et communiqué de la société TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS du 9 juin 2023.